



Secrétairerie Générale du Synode des Évêques



Spiritualité Bénédictine

Abbé Primat Gregory J. Polan, OSB

Dans la Règle de saint Benoît, l'abbé est présenté comme un maître spirituel et un père qui préside à la vie d'une communauté ; Benoît décrit le monastère comme une « école du service du Seigneur » où chacun est guidé pour vivre le mystère pascal (RB, Prol. 45, 50). L'un des éléments de direction de la communauté se trouve au début de cette règle vieille de 1 500 ans, au chapitre 3, intitulé « Convocation de la communauté pour le conseil ». Pour Benoît, il était clair que des décisions substantielles et importantes devaient être prises par la communauté dans son ensemble. Nous voudrions examiner comment le texte de ce chapitre de la Règle de saint Benoît indique des perspectives significatives de la procédure synodale dans la tradition monastique et est enracinée dans les textes de l'Écriture Sainte. Ce chapitre se concentre sur un processus synodal de prise de décision ; il convient de noter que d'autres parties de la Règle font également écho à l'enseignement du chapitre 3.

Dans la première phrase du chapitre 3, Benoît XVI explique que lorsqu'on envisage quelque chose d'important pour la vie et le bien-être de la communauté, toute la communauté doit être convoquée. Ensemble, en tant que groupe, ils comprendront mieux ce qui est en jeu, et pourront ensuite procéder avec sagesse et prudence.

Benoît suggère dans ce premier verset que la question soit expliquée par l'abbé. À première vue, cela peut sembler préjudiciable ; mais il peut y avoir une réelle prudence dans cette démarche. Écouter le chef de la communauté lorsqu'il explique la situation permet d'accomplir plusieurs choses. Nous nous attendions à ce qu'il ait une certaine compréhension des problèmes, une vision plus large des implications envisagées, et une manière possible d'avancer ; une manière qui pourrait, alors, être critiquée par la communauté dans son ensemble. Elle permet également de connaître l'esprit du dirigeant, de comprendre pourquoi les pensées se forment de cette manière et de donner un aperçu possible de la manière d'aller de l'avant. Il peut être utile de savoir ce que pense le leader. Par la présence de tous, il y a, ensuite, une certaine liberté qui découle du fait de partager honnêtement la façon dont un autre voit une solution alternative pour résoudre le problème ; en d'autres termes, le supérieur n'aura pas d'agenda caché en étant le dernier à parler. Chacun sait où il en est dès le départ.

Nous remarquons que ce premier verset parle d'affaires importantes qui doivent être portées devant tout le monde ; plus loin, au v. 12, le texte parle d'affaires moins importantes qui sont traitées par un groupe d'anciens, probablement une référence à un conseil élu de la communauté. Je mentionne ceci dans le contexte de situations actuelles dans lesquelles chacun peut se sentir obligé d'être au courant de tout. Souvent, le résultat est que rien ou presque n'est fait, ou pire encore, une situation chaotique est créée. Au-delà du respect, la communauté doit avoir un certain niveau de confiance dans le groupe élu ou choisi, afin que ce groupe puisse prendre des décisions, surtout lorsqu'il s'agit de questions de moindre importance.

En lisant ce texte, nous pouvons percevoir ce que Benoît prend pour acquis en matière d'écoute et de parole. En ce qui concerne l'écoute, il y a tellement de mots dans notre culture que nous pouvons parfois

entendre la personne qui parle, mais ne pas entendre ce qui est dit. Pour saint Benoît, l'écoute est la clé à la fois de notre croissance dans le domaine spirituel et du bien-être de notre vie commune. Lorsque saint Benoît nous conseille d'« écouter avec l'oreille du cœur » (RB, Pro. 1), il nous offre une belle image à laquelle réfléchir dans le contexte du discernement synodal. Écouter avec l'oreille du cœur est très similaire à la *lectio divina*, où nous croyons que nous prenons en compte une parole qui nous vient de Dieu. Si nous adoptons cette pratique d'écoute dans notre lecture des Écritures, elle deviendra notre façon d'écouter dans les autres contextes de notre vie. Lorsque quelqu'un vient nous voir pour discerner quelque chose d'important dans sa vie, nous l'écoutons avec une réceptivité extraordinaire parce que nous croyons que nous pouvons vraiment l'aider. Il est très difficile d'adopter cette posture d'écoute avec l'oreille du cœur, et pourtant, cela accomplit deux choses : premièrement, cela nous permet d'écouter avec une profondeur qui donne lieu à des questions venant du plus profond de nous-mêmes ; et deuxièmement, cela nous permet de respecter à la fois la personne et le message qui est communiqué. Benoît développe ce point au chapitre 6 (intitulé "La modération de la parole" ou "L'importance du silence") en tant qu'élément de la doctrine spirituelle. Puis au chapitre 4 de la règle (intitulé "Les instruments des bonnes œuvres"). Là il écrit : « Protégez vos lèvres de toute parole nuisible ou trompeuse. Préférez la modération dans vos propos » (RB 4, 51-52). L'écoute avec l'oreille du cœur est une vertu noble pour la réunion synodale.

Après avoir conseillé à l'abbé d'écouter l'avis de chacun, saint Benoît conseille aux moines eux-mêmes d'exprimer « leur opinion en toute humilité et soumission, sans prétendre imposer leurs vues à tout prix » (RB 3,4). Tout le chapitre 7 de la Règle (70 versets) est consacré à l'humilité. L'humilité est donc considérée comme un élément intrinsèque de l'enseignement spirituel de Benoît. Dans ce seul chapitre, où l'importance de l'humilité est soulignée, Benoît cite 42 fois les Écritures. Nous voyons ici un lien important entre l'humilité et notre volonté d'écouter avec un cœur ouvert et obéissant, car c'est dans ce contexte que Dieu manifeste sa volonté. Le processus synodal exige une ouverture à ce qui peut être révélé comme la volonté de Dieu dans une situation particulière. Comment la volonté de Dieu se manifeste-t-elle ? L'Écriture nous dit que : « [Dieu] guide les humbles vers le juste jugement ; aux humbles, il enseigne sa voie. » (Ps 25,9). L'humilité a le potentiel d'ouvrir la voie à un jugement juste dans les questions qui nécessitent une résolution. Le livre des Proverbes enseigne : « Quand vient l'orgueil, le malheur vient aussi ; mais avec les humbles vient la sagesse » (11,2). Certes, le processus synodal cherche à prendre des décisions de manière à ce qu'elles soient touchées par la sagesse de tous les participants qui apportent avec eux leurs expériences de vie accumulées, leur jugement personnel et leur sagesse pratiquée.

Dans ce troisième chapitre de la Règle, Benoît prend un soin particulier à noter que la référence est à *tous* ceux qui doivent être entendus, en écrivant, « car c'est souvent aux plus jeunes que le Seigneur révèle la meilleure solution » (RB 3.3). Dans une société qui donnait la priorité à la voix des anciens, cet ordre écrit constitue une innovation bénédictine dans la compréhension du discernement communautaire. Dans 1 Samuel 3, nous lisons l'appel de Samuel dans sa jeunesse au ministère prophétique. Immédiatement après ce récit, le texte dit que « Samuel a acquis de l'autorité parce que le Seigneur était avec lui, et il n'a pas laissé passer une seule de ses paroles. » (1 Sam 3,19). Dans cet exposé, nous voyons qu'un jeune homme est appelé à révéler la volonté de Dieu à son mentor, Eli, qui avait perdu la faveur de Dieu à cause de sa désobéissance et de celle de ses fils. Il arrive souvent que les jeunes aient une vision qui pousse leurs aînés à dépasser leur position actuelle, leur permettant de voir les situations contemporaines avec de nouvelles perspectives et de nouveaux points de vue. Dans un Synode, le rôle des jeunes pourrait également être étendu à ceux qui se trouvent à la périphérie, c'est-à-dire les pauvres, les exclus et ceux dont l'opinion diffère de celle de la majorité.

Benoît précise que l'obéissance exigée de la communauté est aussi, dans une certaine mesure, exigée de l'abbé. Voyez ce que dit le texte : « D'autre part, de même que les disciples ont le devoir d'obéir au maître, il est bon qu'il arrange aussi tout avec prudence et équité ». (RB 3,6). Plusieurs fois dans la Règle, Benoît utilise cette expression "avec prévoyance" (RB 41,4-5 ; 64,17)¹. Il se peut que quelqu'un de notre époque lise la règle de saint Benoît et en conclue que l'abbé a plus de pouvoir que ce qui devrait être accordé à un être

¹ Aquinata Böckman, *A Listening Community: A Commentary on the Prologue and Chapters 1-3 of Benedict's Rule* (College, MN: The Liturgical Press, 2015) 190.

humain. Cependant, ce court texte montre que Benoît tient l'abbé responsable de toutes les décisions qui sont présentées à la communauté. En faisant de son mieux pour écouter, le leader communautaire est responsable de ses décisions non seulement devant la communauté mais aussi devant Dieu. Dans le processus synodal, cela peut prendre différentes expressions. Non seulement le Pape, mais aussi ceux qui sont responsables d'un comité, d'un rapport, d'une discussion et, surtout, d'une décision. Cela pose un défi important à ceux qui ont la responsabilité de conduire le discernement ecclésial. D'une part, ces dirigeants doivent mettre en balance ce qu'ils pensent être le mieux et ce que les autres pensent être le mieux (ainsi que ce qui est possible, la probabilité que la décision x ou y profite au bien de tous). En même temps, il y a le défi de discerner la volonté de Dieu, qui est rarement une décision facile, à moins que l'Évangile lui-même ne parle clairement et directement du sujet. Peser toutes les informations et décider de ce qui est le mieux est vraiment une entreprise sacrée, car il s'agit souvent du bien-être des individus et de leur avenir. La responsabilité de l'action de chacun devant Dieu, le juge juste et miséricordieux, peut être une expérience personnelle stupéfiante, voire effrayante.

Pour conclure avec quelques points de conseils synodaux tirés de la Règle et de la spiritualité bénédictine, nous voudrions faire les observations suivantes.

1. La pratique de l'écoute « avec l'oreille du cœur » met en mouvement un chemin vers le discernement authentique de la volonté de Dieu. S'il est certain que les Écritures sont une source importante, il respecte également la manière dont Dieu peut parler à travers d'autres personnes lorsque tous ont réfléchi et écouté dans la foi.
2. Benoît a une attitude inclusive, invitant toute la communauté (en particulier les jeunes) à participer au processus de discernement. Cette participation active, réalisée dans l'humilité, s'enracine dans une perception de tous les membres de la communauté comme des récipiends de sagesse, de vérité et de bonne volonté.
3. Dans le cadre d'une discussion à l'échelle de la communauté, il faudra à un moment donné qu'une seule personne ou un petit conseil voit et détermine la voie à suivre. Les personnes impliquées dans le processus doivent être disposées, dans la foi, à faire preuve d'une humble obéissance, en acceptant le résultat du processus de manière aussi authentique que possible. Les questions de moindre importance doivent être confiées à un groupe plus restreint dont la sagesse doit être respectée.
4. Le processus synodal attend une ouverture à ce que son cœur soit poussé au changement, avec la conviction que Dieu peut nous parler à travers les autres, même celui qui est insoupçonné. Et les questions de moindre importance doivent être confiées à un groupe plus restreint dont la sagesse est respectée.
5. Alors que de nombreuses voix, opinions et suggestions sont entendues dans un processus synodal, le défi consiste à discerner où la sagesse, la perspicacité pastorale et le bien de tous sont servis au mieux.

Les derniers mots du chapitre 3 de la Règle se terminent par une citation de l'Écriture. Pour Benoît, la parole de Dieu était le sommet de la sagesse, et elle nous parle encore avec force aujourd'hui : « Fais tout par conseil, et après tu ne te repentiras pas » (Sir 32, 24 [16]).